

# Contribution en matière de participation citoyenne dans la prise de décision

Philippe JAQUEMYNS, Echevin de la gestion de l'espace public et des  
relations avec les communautés européennes

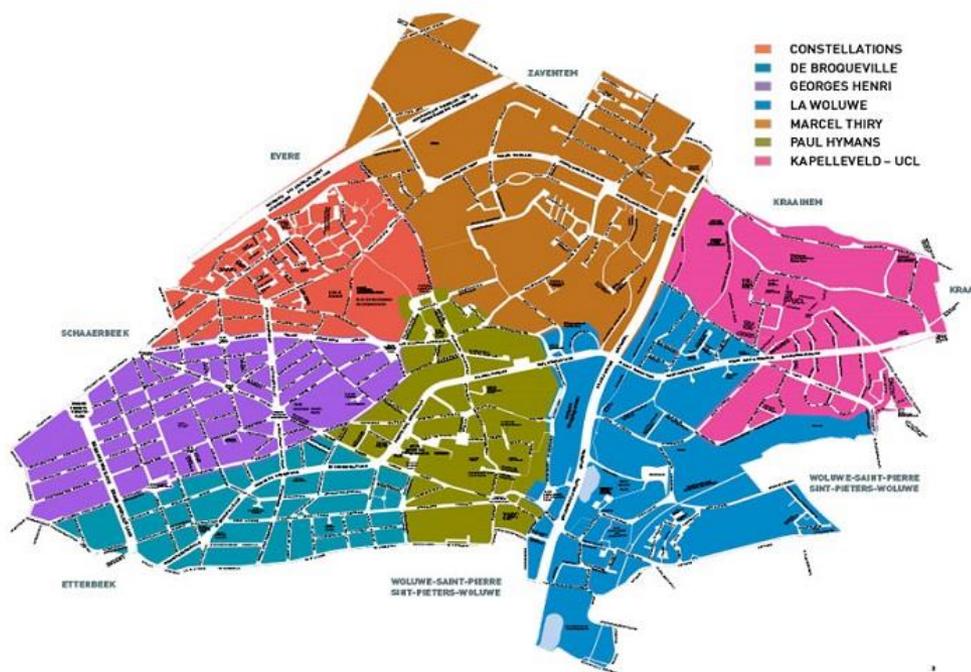
International conference on civil participation in decision-making  
Conseil de l'Europe

# Plan

- Introduction
- Evolution de la participation citoyenne :
  - Les comités de quartiers
  - Les projets de réaménagement de l'espace public : laboratoire de démocratie participative
  - Code communal de la participation
  - Les réunions de quartier
  - Les micro-projets citoyens
  - Les réunions de quartier
- La démocratie participative comme moyen fédérateur sur des dossiers généraux
- Le budget participatif
- Le conseil de la vie associative
- Le forum interculturel

# Introduction

## Carte d'identité de la commune de Woluwe-Saint-Lambert



- 57.754 habitants  
(30/09/2018)
- Superficie : 7,22 km<sup>2</sup>
- Densité population :  
8000 hab/km<sup>2</sup>

# Evolution de la participation citoyenne

- Les comités de quartier:
  - Présence de comités composés de citoyens dans plusieurs quartiers de la commune depuis le milieu des années 1970
  - Objectif de ces comités : réflexions thématiques: urbanisme, mobilité, soirées d'information et de débat sur un sujet relatif au quartier.
  - Relayer à l'autorité communale le résultats de ces réflexions
  - Mise en place d'une structure faitière des comités :
    - Wolu-Inter-Quartiers : ASBL qui ne dépend pas de la commune
  - Évolution des domaines d'intérêt des comités de quartier: des thématiques de quartier vers des thématiques communales, intercommunales, régionales et fédérales

# Evolution de la participation citoyenne

- Les projets de réaménagement de l'espace public :
  - ➔ laboratoire de la participation citoyenne depuis le début des années 2000 :
- Implication citoyenne : critiques, observations et propositions d'alternatives au projet présenté
- prise en compte de l'avis des riverains dans le processus d'élaboration de la décision
- Objectif : adhésion la plus large possible des habitants au projet proposé
- Les réunions d'habitants sont initiées par la commune (80 réunions/an)



# Evolution de la participation citoyenne

- Code communal de la participation (depuis 2009):
  - Information obligatoire des habitants sur des dossiers d'intérêt communal
  - Possibilité pour les habitants d'émettre des avis
  - Consultation du dossier
  - Possibilité d'organiser une réunion d'information et de présentation du projet
- Les réunions de quartier (7/an):
  - Rencontres-débats avec les habitants du quartier concerné sur tous les sujets touchant au quartier et à la vie communale

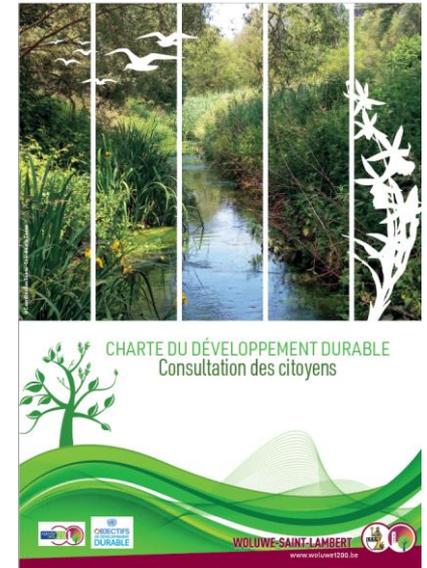
# Evolution de la participation citoyenne

- Mise en place de micro-projets portés par les comités ou associations de quartier



# Evolution de la participation citoyenne

- La participation citoyenne comme moyen fédérateur autour de dossiers généraux :
  - ➔ Réalisable en raison de la confiance instaurée entre la commune et les comités de quartier
- La charte fédératrice des comités de quartiers de Woluwe-Saint-Lambert relative au survol aérien de Bruxelles
- La charte communale du développement durable



# BUDGET PARTICIPATIF

- **Projet citoyen d'aménagement** ou développement de **projets pérennes**, d'intérêt collectif dans l'espace public ou le patrimoine de la commune
- **Maximum** 50.000 EUR par projet
- **Crédit budgétaire disponible** : **200.000 EUR**

WOLUWE-SAINT-LAMBERT | SINT-LAMBRECHTS-WOLUWE

[www.woluwe1200.be](http://www.woluwe1200.be)



# BUDGET PARTICIPATIF

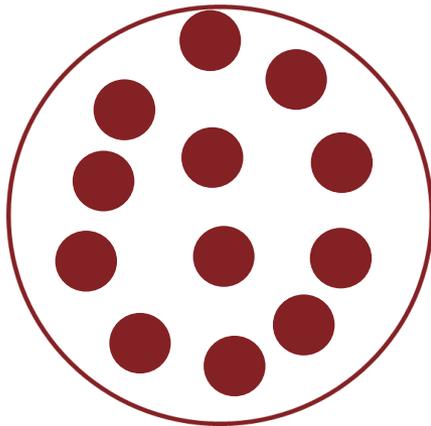
- **Par qui** : habitants (minimum 16 ans), groupements d'habitants, comités de quartier, associations de commerçants ou personnes morales (siège sur territoire communal)
- Dossier à **introduire** en ligne
- **Sélection des dossiers** par Conseil de la vie associative
- **Vote des habitants** via une plateforme en ligne

# Le conseil de la vie associative

- Secteur associatif très développé :
  - 307 associations répertoriées sur le territoire communal
- Souhait des autorités communales d'avoir un interlocuteur structuré pour l'associatif:
  - Création par le conseil communal du Conseil de la vie associative
    - → lieu d'expression, d'élaboration de projets de participation des associations, groupements, clubs, organisations ou mouvements de jeunesse
  - → rend des avis au collège:
    - Sur tout projet en soutien à la vie locale
    - En matière de budget participatif

# Le conseil de la vie associative

- Composition du conseil de la vie associative:
  - Les associations ayant ou non la personnalité juridique et qui ont présenté leur candidature
  - Dont le siège est à Woluwe-Saint-Lambert
  - Liées à la vie locale
  - À l'exception des partis politiques



# Le Forum interculturel

- Création d'un organe ouvert aux habitants qui ne disposent pas de la nationalité belge:
  - Forum de discussion
  - Compétence d'avis sur les questions relatives à l'accueil des populations en langue étrangère
  - Activités de promotion de l'interculturalité



# Des questions?

